

Intégration de la FedEpl IDF à la Mission de préfiguration de la MGP : les auditions se poursuivent

Conformément aux décisions prises lors du conseil d'administration de la Fédération des Epl Ile-de-France le 15 janvier dernier, les actions en faveur de l'intégration du mouvement Epl francilien, tant aux travaux qu'à la mission de préfiguration de la MGP, se poursuivent.

Ainsi après avoir obtenu, le 11 mars, le soutien du Bureau de Paris métropole pour intégrer le collège des acteurs socio-économiques et être associée aux groupes de travail de la Mission de préfiguration de la MGP, la Fédération régionale a été reçue le 19 mars dernier par **Stéphane Lecler**, conseiller Grand Paris et mobilités durables au cabinet de la ministre Cécile Duflot.

Cette rencontre a été l'occasion pour **Catherine Léger**, directrice générale de [Plaine Commune Développement](#), **Hervé Gay**, directeur général de la [Sem 92](#), et **Caroline Vollet**, déléguée territoriale de la FedEpl, de rappeler les savoir-faire et le poids de l'action des Epl d'aménagement et immobilières en Ile-de-France, tout en indiquant que ces dernières comptaient poursuivre leurs missions et participer pleinement à l'effort collectif pour atteindre l'objectif régional de 70 000 nouveaux logements par an.

En retour, **Stéphane Lecler** a précisé que les Epl, outils des collectivités, ont toute leur place pour relever les enjeux du Grand Paris en matière de logements et d'aménagement en expliquant que l'Etat, compte tenu de la situation d'urgence francilienne, se mobiliserait au titre des principes de subsidiarité et complémentarité à l'action des collectivités, c'est pourquoi il engage la modernisation de ses outils.

Le 20 mars la délégation, à laquelle **Isabelle Vallentin**, directrice générale de [Sequano Aménagement](#), s'est associée, était reçue par **Jonathan Morice**, conseiller technique collectivités territoriales au cabinet de la ministre Marylise Lebranchu, l'occasion de renouveler les messages portés par le mouvement Epl francilien et de rappeler que les Epl de la région jouent quotidiennement un rôle reconnu d'entraînement et d'innovation dans des secteurs aussi variés que le développement économique, la gestion d'équipements touristiques, culturels et de loisirs, les réseaux et l'environnement, au-delà des seuls secteurs de l'aménagement et du logement.

De son côté, le conseiller a rappelé qu'il appartient désormais à la mission de préfiguration de travailler à une traduction opérationnelle du texte de loi relatif à la Métropole du Grand Paris.

La mobilisation se poursuit avec la rencontre programmée de la Fédération régionale avec le Préfet de région Ile-de-France début avril.